

REGLEMENT DU RAID (EXTRAIT)

(règlement complet <http://coore.sportnat.com>)

ARTICLE 1 : ORGANISATION

Des épreuves pourront être modifiées, ajoutées ou supprimées si l'organisation le juge nécessaire (météo, etc...).

L'organisation souscrit uniquement une assurance responsabilité civile d'organisateur. Dans le prix d'inscription au « Raid ORE » est compris pour les non licenciés une licence journée FFCO et l'assurance qui en découle.

ARTICLE 2 : DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Les 2 équipiers doivent être constamment ensemble, des contrôles auront lieu, cependant, au run & bike un écart entre les deux coéquipiers sera toléré.

Pour les portions d'orientation chaque équipier aura sa carte. L'emplacement des balises sera indiqué sur la carte. L'équipe devra pointer son doigt à chaque balise.

En VTT les concurrents devront respecter le code de la route dès lors qu'ils emprunteront une route ouverte à la circulation.

ARTICLE 3 : LES CONCURRENTS

Un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du raid multisports en compétition (loi 23/03/1999) ou licence de l'année en cours est obligatoire.

Matériel obligatoire par concurrent : 1 VTT, 1 casque, 1 réserve d'eau minimum d'un litre (poche à eau ; bidon ; etc...), 1 boussole, Couverture de survie, 1 sifflet, vivres de course, téléphone portable.

Matériel conseillé par concurrent : 1 trousse de premiers soins, gants, coupe-vent.

L'organisation n'est pas responsable de la casse, la perte ou le vol du matériel.

ARTICLE 4 : CHRONOMETRAGE

L'arrivée doit se faire à deux. Le chronomètre ne sera jamais gelé durant le déroulement de l'épreuve.

ARTICLE 5 : CONTROLE DES PASSAGES

La validation des passages aux PC ne se fera que si l'équipe se présente au complet devant les contrôleurs. Toute équipe prise en flagrant délit de triche se verra attribué d'1 heure de pénalité voire l'élimination.

ARTICLE 6 : ABANDON

L'abandon d'un membre de l'équipe entraîne la mise hors course de l'équipe. Tout concurrent ayant abandonné ou hors course devra quitter l'épreuve. Il a pour obligation de prévenir et de remettre dans les plus brefs délais son dossard à un organisateur de la course ; à défaut, il supportera les conséquences pécuniaires qui en découleront (frais de recherche).

ARTICLE 7 : CAUSES DE PENALITES – HORS COURSE

La liste n'est pas limitative, tout litige relatif à la transgression du présent règlement sera arbitré par le comité d'organisation.

ARTICLE 8 : CLASSEMENT DES EQUIPES

Le nombre de balises poinçonnées l'emporte sur le temps. Une balise manquée entraîne 1h de pénalité.

ARTICLE 9 : INSCRIPTIONS

Le droit d'inscription s'élève à 30 € par co-équipier. Cela comprend l'organisation, les récompenses, le cadeau souvenir, les ravitaillements, et le repas. Des douches et un coin lavage VTT seront à la disposition des raiders.

9.1 : L'inscription sera effective après envoi du bulletin dûment rempli à Association COORE - 11 Place de la Bacaune - 11200 CRUSCADES accompagné obligatoirement des certificats médicaux ou photocopie des licences et du chèque à l'ordre du « COORE ».

Aucun récépissé d'inscription ne sera retourné. L'encaissement du chèque vaudra attestation, ainsi que la liste d'inscription mentionnée sur Internet <http://coore.sportnat.com>

Renseignements techniques Guilhem SANT Tel : 06 84 37 33 61

SPONSORS ET PARTENAIRES



Par le fait de leur inscription les concurrents du raid ORE s'engagent à respecter le règlement

RAID ORE

1ère édition

Un vrai raid nature dans la pinède typique des Corbières



Dimanche 18 mai 2008
à Lézignan-Corbières (11)

2 circuits : long et découverte

<http://coore.sportnat.com>

OCCITANIE RAID EVASION



Accueil à la pinède de Lézignan-Corbières dès 8h00 - fléchage depuis la N113

Organisateur : Corbières Orientation Occitanie Raid Evasion

2 formules :

- long : parcours d'environ 65 km - technicité élevée
- découverte : parcours d'environ 40 km - technicité moyenne

Les concurrents enchaîneront trail, run&bike, VTT, CO, épreuves surprises, sur des cartes IOF, IGN ou au road book. Le chronométrage sera géré avec des puces électroniques fournies par l'organisateur

Départ en masse : raid long 9h30 et 10h00 pour le découverte

Condition d'inscription : âge minimum 16 ans - posséder une licence FFCO ou justifier d'un certificat médical de non contre indication à la pratique des raids (joindre ces pièces avec le bulletin d'inscription). Retourner le bulletin d'inscription ci-contre à Association COORE - 11 Place de la Bacaune - 11200 Cruscades avant le 4 mai 2008 accompagné du règlement par chèque à l'ordre du C.O.O.R.E.



Tarif : 60 € par équipe sur les 2 parcours repas compris

Repas et résultats à partir de 14h au centre de course

Catégories : Homme - Dame - Mixte

Récompenses aux trois premiers de chaque catégorie pour chaque parcours



Pour plus de renseignements n'hésitez pas à consulter régulièrement le site du club C.O.O.R.E. <http://coore.sportnat.com>

La nature est notre stade, respectons là !

Ne pas jeter ce prospectus sur la voie publique : encadrez le dans votre chambre !



RAID ORE

Bulletin d'inscription



Nom de l'équipe :

Raid Long (60 €)

Raid Découverte (60 €)

Coéquipier n°1 :

Nom et Prénom :

Date de naissance : .. / .. / .. Sexe : M F

Mail :

Tél :

Adresse :

N° de licence : Fédération :

Coéquipier n°2 :

Nom et Prénom :

Date de naissance : .. / .. / .. Sexe : M F

Mail :

Adresse :

N° de licence : Fédération :

Palmarès:

Joindre une photocopie de la licence ou d'un certificat médical de non-contre indication à la pratique des raids

Joindre impérativement le règlement par chèque(s) à l'ordre du "COORE" avant le 4 mai 2008

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte